



Centre de Coordination en Cancérologie

Territoires de Santé Besançon - Gray et Pontarlier

www.chu-besancon.fr/3c/

Médecin Coordinateur

Pr. Pierre-Simon ROHRLICH

Coordinateur adjoint

M. Sébastien BACON

Tel : 03 81 66 84 07

sbacon@chu-besancon.fr

Psychologue

Mme Amandine POTIER

Tel : 03 81 66 80 36

apotier@chu-besancon.fr

Secrétariat

Mme Sofia KEROUAZ

Tel : 03 81 66 90 24

3c@chu-besancon.fr

Compte-rendu de la réunion du Centre de Coordination en Cancérologie du 24.01.08

Membres présents :

Pr. AUBIN (Dermatologie CHU) - M. BACON (Coordinateur adjoint Centre de Coordination en Cancérologie (3 C)) - Dr BADET (ORL CHU) - (Directeur des Projets - Recherche - Qualité CHU) - Mme FALCOZ (Coordinatrice Réseau de Cancérologie Régional ONCOLIE) - Dr FEIN (Gastro-entérologie CHU) - Mme FISCHESSE (Psychologue Hématologie CHU) Mme GIRARD (Association « Vivre comme avant ») - Dr GOGUEY (ARH Besançon) - Mme HEZARD (Cadre de santé Dermatologie CHU) - Mme JUSOT (Cadre de Santé Kinésithérapie/Soins de Support CHU) - Mme LOMBARTE (Cadre de Santé diététique CHU) - Dr MONTANGE (Interne Pharmacologie Clinique et Toxicologie CHU) - Dr MESSAS (Soins de Support CMR) - Mme MOREL (Cadre de Santé Hématologie Soins Intensifs CHU) - M. NALLET (Cadre de Santé Hématologie CHU) - Dr TVF NGUYEN (Radiothérapie CHU) - Mme PAULIN (Cadre supérieur de Pôle Cancérologie, Cœur-Poumon CHU) - Mme PINAULT (Psychologue Radiothérapie Oncologie Médicale CHU) - Mme POTIER (Psychologue 3 C - CHU) - Pr. ROHRLICH (Coordinateur 3 C - CHU) - Dr SCHILLINGER (EFS Site de Besançon) - M. VERGON (Association « Le Liseron ») - Pr. WESTEEL (Pneumologie CHU) - Dr WORONOFF (médecin épidémiologiste ORS) - Mme KEROUAZ (Secrétaire 3 C - CHU) .

1. Point sur l'activité des RCP en 2006 et sur la composition des RCP relevant du 3 C pour le Territoire de Santé Besançon - Gray et Pontarlier

Pr. ROHRLICH - Coordinateur 3 C - CHU

Les tableaux d'activité de l'année 2006 sont disponibles sur le site du 3 C.

2. Présentation de la trame médecins / soignants de la consultation d'annonce et de l'état d'avancement de sa mise en place sur le Territoire

Mme POTIER - Psychologue 3 C - CHU

Après discussion avec les services concernés, les équipes soignantes ont souhaité travailler sur la réalisation d'un outil commun permettant une meilleure circulation de l'information autour de l'annonce diagnostique. Il a été décidé d'élaborer une trame d'entretien en deux parties (cf Dispositif d'annonce en Annexe)

La première partie de cette grille est remplie par le médecin qui procède à l'annonce du diagnostic: il y inscrit les informations communiquées au patient sur la maladie, le traitement et les examens prévus. Il note aussi les mot-clef utilisés et les réactions et questions du patient. Ces éléments permettront à l'infirmière chargée de la consultation paramédicale, ainsi qu'à l'équipe, d'avoir connaissance des prémices de la prise en charge.

La seconde partie de la trame est justement réservée à cette infirmière d'annonce. Elle lui permettra d'assurer une traçabilité pour l'ensemble des soignants.

Cet outil commun a vocation à figurer dans le dossier de soins infirmiers.

Un certain nombre de services ont déjà commencé à l'utiliser. (cf : Liste ci-dessous)

➤ Liste des services ayant mis en place le Dispositif d'Annonce médical et infirmier à ce jour

- **CHU**
 - Onco-hématologie Pédiatrique
 - Hématologie Adulte
 - Gastro-entérologie
 - Gynécologie
 - Dermatologie
- **Polyclinique de Franche-Comté**
 - Oncologie médicale
- **CH de Pontarlier**
 - Unité de Chimiothérapie

Débats et questions autour du dispositif d'annonce médical et infirmier :

Est-ce que les médecins libéraux doivent faire de la consultation d'annonce ?

- Le Dr Badet du service ORL au CHU a expliqué que les libéraux ne peuvent pas assurer la consultation essentiellement par manque de temps.

- M. Flammarion de la Direction des Projets, Recherche, Qualité nous fait remarquer qu'il s'agit d'un problème d'honoraires. Il n'y a pas de cotation spécifique en libéral pour une consultation d'annonce.

Organisation pratique du Dispositif d'annonce :

La consultation infirmière et médicale se fait le plus souvent en décalé après la consultation médicale. Ceci permet qu'il y ait un temps d'assimilation des informations et de prise de conscience des besoins du patient.

- Le Dr Fein de Gastro-entérologie a précisé que la consultation à l'hôpital de jour est assurée et programmée par l'infirmier(e).
- Le Pr Westeel a indiqué qu'il n'y avait pas de psychologue en hôpital de jour de Pneumologie et dans ce cas le service faisait appel à l'équipe mobile des Soins palliatifs.
- Pour la consultation ORL, l'accès à un psychologue est difficile.

La consultation infirmière

- M. le Pr Aubin et Mme Hézard du service de Dermatologie ont expliqué que la consultation infirmière est une consultation thérapeutique et diagnostique. Ils soulignent que cette consultation est un instant très important et très fort, le premier moment entre le patient et l'infirmier. Le patient demande à en parler à son infirmier(e) référent(e) qui fera le lien entre lui et l'équipe. Les annonces sont faites en binôme.
- Pour le service de Pédiatrie, la consultation médicale fait en présence de l'infirmière qui est ainsi pleinement informée et établit le contact plus facilement par la suite.

3. Le guichet unique en Soins de Support : enjeu, missions et difficultés

Dr DROUART - CH de Pontarlier

(En annexe, le diaporama)

Le Plan Cancer prévoit dans sa mesure 42 « d'accroître les possibilités pour les patients de bénéficier de Soins de Support, en particulier prise en compte de la douleur et soutien psychologique et social. »

Le guichet unique ouvrira en Mai 2008 au Centre Hospitalier de Pontarlier avec un secrétariat mutualisé et un numéro de téléphone unique (guichet unique : 03 81 38 65 00) qui permet une meilleure lisibilité pour les patients, leurs familles mais aussi pour les soignants institutionnels et libéraux, a présenté le Dr Drouart des Soins de Support du CH de Pontarlier.

Débats et questions autour du guichet unique :

Le Dr Besset, des Soins palliatifs : Quel est le nombre des appels téléphoniques sur ce guichet unique ?

Le Dr Drouart a indiqué qu'il y avait 97 personnes prises en charge sur 126, il explique aussi que ce guichet n'est encore pas opérationnel sur le plan pratique. Ce sont essentiellement des demandes de professionnels de santé libéraux sur le territoire parce qu'ils souhaitent avoir des informations sur l'ouverture de ce prochain guichet unique.

Ce numéro est accessible à tous, aux professionnels de santé, aux patients, à l'entourage, aux associations, etc. C'est une cellule d'appels.

Dans le bilan d'activité des Soins de Support de Pontarlier, sont répertoriées 202 prises en charge et en 2006 et en 2007, 192 prises en charge, nous précise le Dr Drouart.

Le Dr Drouart explique aussi que l'enjeu de ce guichet unique est l'amélioration de la qualité de vie du malade atteint de cancer, l'analyse des besoins, la prise en compte globale de la personne malade et qu'il est nécessaire de renforcer et d'organiser la pluridisciplinarité, la communication entre professionnels.

4. Présentation du Comité des Professionnels de Recours en Soins de Support : CPRESS

Dr BESSET - Soins Palliatifs CHU

(En annexe, présentation du Comité des Professionnels de Recours en Soins de Support)

Depuis 1 an et demi, un groupe de travail s'est constitué qui réunit des représentants de ces professionnels. Pendant plusieurs mois, les professionnels se sont mis d'accords pour partager cette idée. Cela a fait débat au niveau national et au niveau du CHU.

Ce Comité regroupe des professionnels de Recours en Soins de Support : psychologues, diététiciens, kinésithérapeutes, assistants sociaux, des associations, etc...

Le Comité a pour objets de représenter les professionnels et équipes de recours en Soins de Support et informer de leurs missions et actions, de favoriser leur rencontre, leur collaboration et leur organisation, de soutenir la dynamique de transversalité et prendre en compte les besoins des usagers de la santé.

Où ?

Le Comité se constitue au niveau du CHU. De fait, il prendra en compte dans ses actions l'indispensable articulation avec les professionnels du domicile et des autres établissements de santé du territoire de santé.

Quelles pathologies ?

Dans le contexte du Plan Cancer, le Comité porte une attention première et particulière au champ de la cancérologie. Néanmoins, toutes les pathologies chroniques graves nécessitant des Soins de Support sont concernées.

5. Présentation du projet d'un Espace Rencontre - Information (ERI)

M. BACON - Centre de Coordination en Cancérologie (3 C) - CHU

(En annexe, texte de présentation et diaporama)

Le dispositif ERI a été créé en 2001 pour améliorer l'information des patients et des familles dans la prise en charge du cancer.

L'ERI est dédié à l'écoute, l'information et l'échange avec les patients atteints de cancer et avec leurs proches.

M. Bacon propose que le 3 C impulse le projet de mise en place d'un ERI à Besançon en partenariat étroit avec la Ligue contre le Cancer.

L'ERI de Besançon aura vocation à intégrer les locaux du futur Institut de Cancérologie.

Débats et questions autour de cet ERI :

- Pourquoi le 3 C s'occupe de cet Espace Rencontre-Information (ERI) ?

Pouvoir informer les patients, les orienter, aider à leur prise de rendez-vous, voire obtenir des informations sur leur dossier médical, humaniser la prise en charge du cancer en développant des lieux de vie et des points d'informations telle est la mission de l'ERI.

Cet ERI doit être un lieu ouvert et accessible librement sans rendez-vous hospitalier, un espace animé par un professionnel formé à répondre au besoin d'information des malades et de leurs proches.

- Où et quand faire un ERI ??

Le 3C se prononce pour la mise en place d'un ERI en étroite collaboration avec le comité départemental de la Ligue contre le cancer et le laboratoire Sanofi Aventis, cofinanceurs.

M. Flammarion nous informe que cet ERI est prévu dans l'Institut du Cancer. Ces ERI ont leur place dans les centres de soins.

Les ERI fonctionnent dans les lieux de passage, dans les halls ouverts, ils doivent rapprocher les patients, les médecins, le personnel paramédical et associations.

Il semble difficile au vu des travaux à venir sur l'Hôpital Jean Minjoz de mettre en place un ERI répondant aux critères du cahier des charges avant l'ouverture de l'Institut mais cette hypothèse va être étudiée au sein d'un comité de pilotage.

Le 3c fait donc appel aux soignants intéressés par ce projet d'ERI afin qu'ils puissent se joindre au comité de pilotage.

Membres excusés :

Dr ALGROS (Anatomie Pathologique CHU) - Dr AUBRY (Radiologie CHU) - Dr BECKER-SCHNEIDER (Gériatrie CHU) - Dr BERNARDINI (Urologie CHU) - Mme BILLARD (Cadre socio-éducatif CHU) - Dr BLAGOSKLONOV (Médecine nucléaire CHU) - Dr BOU (Chirurgie CH Pontarlier) - Dr CATTIN (Radiologie CHU) - Dr CUCHE (Chirurgie viscérale Clinique St Vincent) - Dr DEBIERE (Urologie PFC) - Dr DANZON (Registre des Tumeurs CHU) - Pr. DECONINCK (Hématologie CHU) - Pr. DEPIERRE (Réseau de Cancérologie Régional ONCOLIE) - M. DORNIER (Association « Semons l'Espoir ») - Dr GARNACHE (EFS Site de Besançon) - Dr CHABOD (Chirurgie PFC) - Dr CHAPUIS (Gynécologie PFC) - Dr CLERSON (Gériatrie CHU) - Pr. HEYD (Chirurgie digestive CHU) - Pr. J. P. KANTELIP (Pharmacologie Clinique et Toxicologie CHU) - Mme LANCRENON (Diététique CHU) - Dr LAHOURCADE (Médecine CH Pontarlier) - Dr LECHENAULT (Médecine Polyvalente CH Pontarlier) - Pr. LIMAT (Pharmacie Centrale CHU) - Dr MAURINA (Oncologie Médicale CHU) - Dr MONTCUQUET (Oncologie Médicale Clinique St Vincent) - Dr NEZELOF (Psychiatrie Infanto Juvenile CHU) - Pr. PARRATTE (Médecine physique et réadaptation CHU) - Dr PELLETIER (Dermatologie CHU) - Dr SAUTIERE (Gynécologie CHU) - Dr TIBERGHIE (Centre d'évaluation et traitement de la douleur CHU)

*La prochaine réunion du Centre de Coordination en Cancérologie (3 C) aura lieu le **mardi 27 mai 2008 de 17h30 à 19h15** à l'hôpital Saint Jacques en salle Raffi en visioconférence avec le Centre Hospitalier de Pontarlier.*

- Annexe 1 : Présentation du Comité des Professionnels de Recours en Soins de Support - Dr Besset
- Annexe 2 : Le guichet unique : enjeu, missions, difficultés - Dr Drouart
- Annexe 3 : Présentation succincte des Espaces Rencontres Informations (ERI) - M. Bacon